

**Roxane Nadeau**  
514.954.3111  
rnadeau@blg.com

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.  
1000, rue de La Gauchetière Ouest  
Bureau 900  
Montréal QC H3B 5H4  
Canada  
T 514-879-1212  
F 514-954-1905  
blg.com



Le 28 janvier 2026

**PAR COURRIEL**

M<sup>e</sup> Carolina Rinfret  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
500, boulevard René-Levesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100, Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**OBJET :** 10<sup>e</sup> Demande modifiée visant à modifier les tarifs d'emmagasinage de gaz naturel d'Intragaz à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 et demande de déclarer provisoire le tarif d'emmagasinage pour les sites de Pointe-du-Lac et de Saint-Flavien (ci-après la « **Demande** »)  
Dossier de la Régie de l'énergie : R-4189-2022 (Phase 5)

---

Chère consœur,

Par la présente, nous déposons sous pli la 10<sup>e</sup> Demande modifiée d'Intragaz dans le cadre du dossier en titre, laquelle porte sur une demande visant à faire déclarer le tarif d'Intragaz provisoire jusqu'à ce qu'une décision portant sur le cavalier tarifaire relatif au Plan de résilience autorisé aux termes de la décision D-2023-005, soit rendue en la présente instance.

Intragaz demande respectueusement à la Régie de rendre sa décision de manière prioritaire, soit au plus tard le 28 février 2026 afin que le tarif soit déclaré provisoire à compter du 1<sup>er</sup> mars 2026.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

BORDEN LADNER GERVAIS S.E.N.C.R.L.

*(s) Roxane Nadeau*

M<sup>e</sup> Roxane Nadeau

M<sup>e</sup> Dominique Neuman (RTIÉÉ)  
M<sup>e</sup> Steve Cadrin (ACEF de l'Outaouais)